

TROISIÈME PARTIE

L'IMMORTALITÉ

On peut diviser les indications de l'immortalité en deux ordres : celles qui sont indépendantes de toute théorie touchant le créateur et ses intentions, et celles qui dépendent d'une croyance préalable sur ces matières.

Quant au premier ordre, les penseurs des différentes époques ont présenté un grand nombre d'arguments ; ceux que nous trouvons dans le Phédon de Platon en sont des exemples ; mais pour la plupart ils ne sont plus soutenus par personne et l'on n'a plus besoin d'en faire une réfutation en règle. Ils reposent généralement sur des théories préconçues quant à la nature du principe pensant de l'homme, considéré comme un être distinct et séparable du corps, et sur d'autres théories préconçues touchant la mort. On croyait, par exemple, que la mort, ou dissolution, est toujours une séparation de parties, et que l'âme étant une et sans parties, simple et indivisible, n'est pas susceptible de cette séparation.

Il est assez curieux de voir que dans le Phédon l'un des interlocuteurs prévoit la réponse qu'un adversaire de l'immortalité ferait aujourd'hui à cet argument : à savoir que la pensée et la conscience, bien qu'on puisse arriver à les distinguer du corps par une vue de l'esprit, ne seraient pas une substance distincte et séparable, mais un résultat du corps, soutenant avec lui la même relation, pour employer la comparaison de Platon, qu'un air de musique avec l'instrument sur lequel on le joue. L'argument du Phédon qui sert à prouver que l'âme ne périt pas avec le corps, servirait également à prouver que l'air ne périt pas avec l'instrument, mais qu'il survit à sa destruction et continue de subsister séparément. En réalité, les modernes qui contestent les preuves de l'immortalité de l'âme, ne croient pas, en général, que l'âme soit une substance *per se*, mais ils la considèrent comme le nom d'un faisceau d'attributs, des attributs de sentiment, de la pensée, du raisonnement, de la croyance, de la volonté, etc. Ils regardent ces attributs comme des conséquences de l'organisation corporelle, et ils concluent qu'il est tout aussi déraisonnable de supposer que ces attributs survivent quand cette organisation est dissoute, que de supposer que la couleur et l'odeur d'une rose survivent quand la rose elle-même a péri. Ceux, donc, qui déduiraient l'immortalité de l'âme de sa propre nature ont d'abord à prouver que les attributs en question ne sont pas des attributs du corps, mais d'une substance à part. Or quel est le verdict de la science sur ce point ? Il n'est pas parfaitement décisif, ni dans l'un ni dans l'autre sens. D'abord, il ne prouve pas expérimen-

talement que tout mode d'organisation ait le pouvoir de produire le sentiment et la pensée. Pour le prouver il faudrait que nous fussions capables de produire un organisme, et de vérifier si cet organisme est sensible. Nous ne le pouvons pas : il n'est pas au pouvoir de l'homme de produire des organismes : ils ne peuvent se développer qu'en naissant d'organismes préexistants. D'un autre côté, il est à peu près complètement prouvé que toute pensée, tout sentiment est rattaché à quelque action de l'organisme corporel comme à son antécédent ou à son conséquent immédiat ; que les variations spécifiques et spécialement les différents degrés de complication de l'organisation nerveuse et cérébrale, correspondent à des différences dans le développement des facultés mentales ; et bien que nous n'ayons aucune preuve, si ce n'est des preuves négatives, que la conscience mentale cesse pour toujours quand les fonctions du cerveau s'arrêtent, nous savons que les maladies du cerveau troublent les fonctions mentales, que l'usure ou la faiblesse du cerveau en diminue la force. Nous avons donc une preuve suffisante que l'action cérébrale est, sinon la cause, au moins, dans notre état actuel d'existence, une condition *sine quâ non* des opérations mentales. A supposer que l'esprit soit une substance à part, sa séparation d'avec le corps ne serait pas, comme certains s'en flattent, un événement qui l'affranchit de ses entraves et lui rend la liberté, ce serait un arrêt de ses fonctions et un retour à l'inconscience, s'il ne se rencontrait un nouveau système de conditions, et jusqu'au moment où il s'en rencontrerait un, qui fût capable de la rendre à

l'activité, mais sur l'existence duquel l'expérience ne nous donne pas la plus faible indication.

En même temps, il importe de remarquer que ces considérations ne signifient pas autre chose qu'un manque de preuve ; elles ne fournissent pas le moindre argument contre l'immortalité. Il faut se garder de donner une validité *à priori* à des conclusions d'une doctrine *à posteriori*. La racine de toute pensée *à priori* est la tendance à transporter aux choses externes une association fortement liée dans l'esprit entre les idées qui correspondent à ces choses ; et les penseurs qui cherchent avec le plus de sincérité à limiter leurs croyances par l'expérience, et qui honnêtement croient le faire, ne sont pas toujours suffisamment sur leurs gardes contre cette erreur. Il en est qui considèrent comme une vérité de raison l'impossibilité des miracles ; il en est d'autres aussi qui, parce que les phénomènes de vie et de conscience sont associés dans leur esprit par une expérience invariable avec l'action des organes matériels, croient absurde *per se* d'imaginer que ces phénomènes puissent exister sous d'autres conditions. Ils devraient pourtant se rappeler que la coexistence uniforme d'un fait avec un autre n'exige pas que l'un de ces faits soit partie de l'autre, ou ne fasse qu'un avec l'autre. La relation qui unit la pensée à un cerveau matériel, n'est pas une nécessité métaphysique, mais simplement une relation de coexistence constante dans les limites de l'observation. D'ailleurs, analysé à fond d'après les principes de la philosophie associationniste, le cerveau, tout comme les fonctions mentales et comme la matière elle-même, n'est qu'un

système de sensations de l'homme, les unes actuelles, les autres connues comme possibles, à savoir celles que reçoit l'anatomiste quand il ouvre un crâne, et les impressions que sans doute nous recevrons nous-mêmes des mouvements moléculaires ou autres pendant la marche de la fonction cérébrale, si elle ne nous était pas cachée par une enveloppe osseuse et si nous possédions des sens et des instruments assez délicats. L'expérience ne nous offre aucun exemple d'une série d'états de conscience, sans que ce système de sensations contingentes n'y soit attaché, mais il est tout aussi facile d'imaginer une série d'états de conscience sans cet accompagnement qu'avec lui, et nous ne trouvons dans la nature des choses aucune raison qui empêche d'admettre que cette série en puisse être séparée. Nous pouvons supposer que les mêmes pensées et les mêmes émotions, les mêmes volitions et aussi les mêmes sensations que nous avons dans cette vie puissent persister ou recommencer quelque part ailleurs sous d'autres conditions, exactement comme nous pouvons supposer que d'autres pensées et d'autres sensations peuvent exister sous d'autres conditions et dans d'autres parties de l'univers. En admettant cette supposition, nous ne sommes pas obligés de nous embarrasser d'aucune difficulté métaphysique sur une substance pensante. La substance n'est qu'un nom général pour exprimer la permanence des attributs : partout où il y a une série de pensées reliées ensemble par des souvenirs, il y a une substance pensante. La distinction absolue qui sépare dans la pensée, et la possibilité que nous avons de séparer dans la représentation, nos états de

conscience d'avec la série des conditions auxquelles ils sont unis seulement par la constante répétition des mêmes associations, équivaut dans la pratique à l'antique distinction des deux substances appelées Matière et Esprit.

Il n'y a donc aux yeux de la science aucune preuve positive contre l'immortalité de l'âme ; il n'y a qu'une preuve négative qui consiste dans l'absence de preuve en sa faveur. Et même dans ce cas la preuve négative n'a pas toute la force qu'elle possède ordinairement. Prenons la magie pour exemple : il n'y a aucune preuve qu'elle ait jamais existé et ce fait est aussi concluant que pourrait l'être une preuve positive qu'elle n'a pas existé : car si elle a existé, c'est sur cette terre, ou dans ce cas la preuve de fait eût certainement suffi à la démontrer. Mais pour l'existence de l'âme après la mort, le cas n'est pas le même. Qu'elle ne reste pas sur la terre, et qu'elle cesse de donner autour d'elle des signes de son existence ou d'intervenir dans les événements de la vie, nous en avons des preuves de même poids que celles qui démontrent la fausseté de la magie, mais qu'elle n'existe pas ailleurs, il n'y en a absolument aucune. Une présomption très-faible, s'il en est une, voilà tout ce qu'il est permis de conclure de la disparition de l'âme de la surface de notre planète.

Selon quelques-uns, il existe contre l'immortalité du principe pensant et conscient une autre présomption, et cette fois une présomption très-forte, qu'on peut tirer de l'analyse de tous les autres objets de la nature. Tout dans la nature périt : les choses les plus belles, les plus

parfaites sont, ainsi que les philosophes aussi bien que les poètes le déplorent, les plus périssables. Une fleur d'une forme et d'une couleur exquisées pousse sur une racine, met des semaines et des mois à parvenir à la perfection, et ne dure que quelques heures ou quelques jours. Pourquoi en serait-il autrement de l'homme ? dites-vous ; mais pourquoi donc aussi n'en serait-il pas autrement ? Le sentiment et la pensée ne sont pas seulement différents de ce que nous appelons matière inanimée, mais ils occupent le pôle opposé de l'existence, et raisonner de l'un à l'autre par analogie c'est tirer une conclusion de faible ou de nulle valeur. Le sentiment et la pensée sont beaucoup plus réels que toute autre chose ; ce sont les seules choses dont nous connaissons directement la réalité, toutes les autres ne sont que les conditions inconnues d'où les sentiments et les pensées dépendent dans notre état actuel d'existence ou dans un autre. Toute matière, en dehors des sentiments des êtres sentants, n'a qu'une existence hypothétique et insubstantielle : c'est une pure supposition destinée à expliquer nos sensations ; elle-même nous ne la percevons pas, nous n'en avons pas conscience, nous n'avons conscience que des sensations que l'on dit que nous recevons d'elle : en réalité la matière n'est qu'un nom qui sert à exprimer l'attente des sensations ou la croyance que nous pouvons avoir certaines sensations quand certaines autres nous en donnent un indice. Que ces possibilités contingentes de sensation prennent fin tôt ou tard et fassent place à d'autres, cela prouve-t-il que la série de nos sentiments doive elle-même être

rompue ? Raisonner ainsi, ce ne serait pas passer d'une espèce de réalité substantielle à une autre, mais tirer de quelque chose qui n'a aucune réalité si ce n'est par rapport à quelque autre chose, des conclusions applicables à l'objet qui est la seule réalité substantielle. L'esprit (il n'importe quel nom nous donnions à l'objet impliqué dans la conscience d'une série continuée de sentiments) est au point de vue philosophique la seule réalité dont nous ayons quelque preuve, et on ne saurait reconnaître aucune analogie, ni établir aucune comparaison entre l'esprit et les autres réalités parce qu'il n'y a pas d'autres réalités connues auxquelles on puisse le comparer. Ceci n'empêcherait pas que l'esprit ne fût périssable ; mais la question de savoir s'il est périssable ou non demeure *res integra*, que les résultats de l'expérience et de la connaissance de l'homme n'effleurent pas. C'est un de ces cas très-rares, où il y a réellement absence totale de preuve d'un côté comme de l'autre, et où l'absence de preuve pour l'affirmative ne crée pas, comme cela arrive si souvent, une forte présomption en faveur de la négative.

Toutefois, il est probable que la croyance à l'immortalité de l'âme humaine, dans les esprits des hommes en général, ne repose pas sur un argument scientifique, soit physique, soit métaphysique, mais sur des bases bien plus solides pour la plupart des esprits, à savoir d'une part le désagrément de quitter la vie, pour ceux au moins à qui elle a été agréable, et de l'autre des traditions générales de l'humanité. A la tendance naturelle qui porte la croyance à céder à ces deux sollicitations, nos propres

désirs et l'assentiment général des autres, s'est ajouté dans le cas qui nous occupe l'effort suprême de toute la puissance de l'enseignement public et privé. Les gouvernements et les maîtres de l'éducation ont de tout temps, en vue de donner plus d'autorité à leurs prescriptions, soit pour des motifs particuliers, soit pour des raisons d'intérêt public, encouragé de toutes leurs forces la croyance à une vie après la mort, où l'homme aura pour lot et des souffrances et des plaisirs bien plus grands que ceux de la terre, selon qu'il aura fait ou négligé pendant sa vie ce qu'on lui commandait au nom de pouvoirs invisibles. Comme causes de croyances, ces diverses circonstances sont extrêmement puissantes. Comme bases rationnelles qui la légitiment elles n'ont aucune valeur.

On veut que ce qu'il y a de consolant dans une opinion, c'est-à-dire le plaisir que nous avons à la croire vraie, serve de raison pour la faire croire; c'est une doctrine irrationnelle en elle-même, et qui d'ailleurs sanctionnerait la moitié des illusions dangereuses dont l'histoire a gardé le souvenir, ou qui ont égaré la conduite des individus. Dans le sujet qui nous occupe, on la rencontre quelquefois déguisée sous un langage quasi-scientifique. On nous dit que le désir de l'immortalité est un de nos instincts, et qu'il n'y a pas d'instinct qui ne corresponde à un objet réel propre à la satisfaire. Pour la faim, il y a quelque part un aliment; pour le sentiment sexuel, il y a quelque part un sexe; pour l'amour il y a quelque part un être à aimer, etc. De même puisque le désir de la vie éternelle existe, il faut qu'il y ait une vie éternelle. La réponse se présente d'elle-même dès le premier pas.

Il n'est pas nécessaire de se livrer à des considérations bien profondes sur les instincts, ni de discuter la question de savoir si le désir dont nous parlons est ou n'est pas un instinct. Supposé que partout où il y a un instinct, l'objet existe auquel cet instinct aspire, peut-on affirmer qu'il existe en quantité infinie, ou suffisante pour satisfaire l'ambition infinie des désirs humains? Ce qu'on appelle le désir de la vie éternelle est simplement le désir de la vie; l'objet auquel ce désir aspire n'existe-t-il pas? La vie n'existe-t-elle pas? L'instinct, si tant est que ce soit un instinct, n'est-il pas satisfait par la possession et la conservation de la vie? Supposer que le désir de la vie nous garantit personnellement la réalité de la vie pendant toute l'éternité, c'est comme si l'on supposait que le désir de prendre des aliments nous assure que nous aurons toujours de quoi manger autant que nous pourrions le faire pendant toute la durée de notre vie et aussi loin dans l'avenir que nous pouvons prolonger notre vie par la pensée.

L'argument tiré de la tradition ou de la croyance générale de l'espèce humaine, si nous l'acceptons comme un guide pour notre propre croyance, doit être accepté en entier: mais alors nous sommes tenus de croire que les âmes des hommes non-seulement survivent après la mort, mais qu'elles se montrent comme des esprits aux vivants; en effet nous ne trouvons personne qui ait professé une croyance sans l'autre. Il est vrai que probablement la première croyance est née de la dernière et que les premiers hommes n'auraient jamais supposé que l'âme ne meurt pas avec le corps, s'ils ne s'étaient pas

imaginés qu'ils en recevaient des visites après la mort. Rien de plus naturel qu'une telle imagination; elle se réalise, en apparence, complètement dans les rêves, qu'Homère considérait et qu'à toutes les époques comme celle d'Homère, on a considérés comme des apparitions d'êtres réels. Aux rêves nous n'avons pas seulement à ajouter les hallucinations de l'état de veille, mais les illusions, quelque dénuées de fondement qu'elles soient, de la vue et de l'ouïe, ou pour mieux dire les fausses interprétations des données de ces sens, la vue ou l'ouïe ne fournissant que des indications avec lesquelles l'imagination compose un tableau complet qu'elle revêt de l'attribut de la réalité. Il ne faut pas juger ces illusions d'après nos idées modernes. Dans les premiers temps, la ligne de démarcation entre la perception et l'imagination était loin d'être nettement tracée; on ne savait rien ou peu de chose des connaissances que nous possédons aujourd'hui sur le cours de la nature, en vertu desquelles nous refusons de croire tout ce qui est en désaccord avec les lois connues. Dans l'ignorance où vivaient les hommes des limites de la nature, et de ce qui était ou n'était pas compatible avec elle, aucune chose n'était, au point de vue physique, plus improbable qu'une autre chose. Lors donc que nous rejetons, comme nous le faisons, et comme nous avons les meilleures raisons de le faire, les histoires et les légendes des apparitions réelles d'esprits privés de corps, nous retirons à la croyance générale de l'humanité à une vie après la mort l'appui qui, selon toute probabilité, constituait sa principale base, et nous lui ôtons même la valeur très-faible

que l'opinion des temps grossiers pouvait posséder pour jouer le rôle de preuve. Si l'on nous disait que cette croyance s'est maintenue en des siècles qui ont cessé d'être grossiers et qui rejettent les superstitions dont elle était jadis accompagnée, nous pourrions en dire autant de plusieurs autres opinions des siècles grossiers, surtout sur les sujets les plus importants et les plus intéressants, parce que c'est sur ces sujets que l'opinion régnante, quelle qu'elle puisse être, est le plus soigneusement inculquée à tous ceux qui naissent dans le monde. En outre, si cette opinion particulière a en somme gardé ses positions, il n'est pas moins vrai que le nombre des dissidents n'a pas cessé d'aller en croissant surtout parmi les esprits cultivés. Finalement ces esprits cultivés qui adhèrent à la croyance à l'immortalité la fondent, nous avons bien le droit de le supposer, non sur la croyance d'autrui, mais sur des arguments et des preuves; et ces arguments, comme ces preuves, il nous appartient de les apprécier et de les juger.

Les arguments qui précèdent nous offrent des exemples suffisants de l'ordre d'arguments en faveur d'une vie future qui ne supposent pas une croyance préalable à l'existence de Dieu, ni aucune théorie de ses attributs. Il nous reste à considérer les arguments fournis par les lumières, ou les bases de conjectures, que la théologie naturelle nous apporte sur ces grandes questions.

Nous avons vu que ces lumières sont bien faibles: que sur la question de l'existence d'un Créateur, tout ce qu'elles montrent c'est qu'il y a plus de probabilité en faveur de l'affirmative; que sur la question de la bonté,

qu'il y a aussi plus de probabilité, mais moins qu'en faveur de l'existence ; que, cependant, il y a des raisons de croire que le Créateur se préoccupe des plaisirs de ses créatures, mais nullement que cette fin soit son unique souci, et que d'autres ne prennent souvent le pas sur elle. Son intelligence doit être adéquate à l'habileté qui se manifeste dans l'univers, mais il n'est pas nécessaire qu'elle soit plus qu'adéquate, et non-seulement il n'est pas démontré que la puissance de Dieu est infinie, mais la seule preuve réelle que fournisse la théologie naturelle tend à démontrer qu'elle est limitée, puisque l'habileté est un moyen de surmonter les difficultés, et suppose toujours des difficultés à surmonter.

Nous avons maintenant à considérer quelle conclusion on peut légitimement tirer de ces prémisses, en faveur d'une vie future. Il me semble quant à moi, à moins d'une révélation expresse, qu'il n'y en a point.

Les arguments communs sont la bonté de Dieu ; il est improbable qu'il ait voulu l'anéantissement de l'être qui est son ouvrage le plus noble et le plus brillant, après que cet être a consumé la plus grande partie des courtes années de sa vie à acquérir des facultés, et que le temps de leur faire porter des fruits ne lui a pas été accordé ; surtout il est improbable qu'il ait mis en nous un désir instinctif de la vie éternelle, et l'ait condamné à un désappointement complet.

Ces arguments seraient de mise dans un monde dont la constitution permettrait de soutenir sans contradiction qu'il est l'œuvre d'un Être à la fois omnipotent et bon. Mais ce ne sont pas des raisons dans un monde comme

celui où nous vivons. La bonté de l'Être divin peut être parfaite, seulement son pouvoir étant sujet à des restrictions inconnues, nous ne savons pas s'il a pu nous donner ce que nous croyons avec tant de confiance qu'il a voulu nous accorder ; s'il *l'a pu*, voulons-nous dire, sans rien sacrifier de plus important. Sa bonté même, si légitime que soit cette inférence, ne nous est pas indiquée comme l'interprétation de la totalité de ses fins ; et puisque nous ne saurions dire jusqu'à quel point d'autres fins n'ont pas contrecarré l'exercice de sa bonté, nous ne savons pas s'il *a voulu*, ni même s'il a pu nous assurer une vie éternelle.

Il est improbable, objecte-t-on, qu'il nous ait donné le désir sans les moyens de le satisfaire. Nous pouvons répondre la même chose : le plan qu'il était obligé d'adopter, soit à cause des bornes de son pouvoir, soit à cause du conflit des fins, exigeait peut-être que nous eussions le désir sans être destinés à le satisfaire. Il y a toujours une chose absolument certaine sur le gouvernement du monde par Dieu, c'est qu'il n'a pas pu ou qu'il n'a pas voulu nous accorder tout ce que nous désirons. Nous désirons la vie, et il nous a accordé de la vie : que nous désirions (ou que certains d'entre nous désirent) une vie d'une durée illimitée, et qu'elle ne nous soit pas accordée, cela ne déroge pas aux règles ordinaires du gouvernement de Dieu. Bien des gens aimeraient à posséder les trésors de Crésus ou la puissance de César Auguste, dont les désirs se contentent de la modeste satisfaction d'une livre par semaine ou du poste de secrétaire d'une association ouvrière. Il n'y a donc rien qui nous assure

d'une vie après la mort, d'après la religion naturelle. Mais si quelqu'un trouve sa satisfaction ou son avantage à espérer une vie future comme une chose possible, rien ne l'empêche de s'adonner à cette espérance. Il y a des signes de l'existence d'un Être qui possède une grande puissance sur nous, toute celle que suppose la création du cosmos, ou du moins des êtres organisés qui l'habitent; il y en a aussi de la bonté de cet être, mais qui ne prouvent pas que la bonté soit son attribut prédominant; et comme nous ne savons pas les limites de sa puissance, ni de sa bonté, nous avons le champ libre pour espérer que l'un ou l'autre attribut aille jusqu'à nous assurer la possession d'une vie éternelle, pourvu que cette vie soit avantageuse pour nous. La même raison qui permet d'espérer, nous autorise à attendre que, s'il y a une vie future, elle sera au moins aussi bonne que la vie présente, et qu'elle ne sera pas dépouillée des plus précieux privilèges de la vie présente, la possibilité de nous perfectionner par nos propres efforts. Rien ne saurait être plus opposé à tous nos calculs de probabilité, que l'idée vulgaire de la vie future où l'on voit un état de récompenses et de punitions en un autre sens que celui où les conséquences de nos actions sur notre caractère et nos aptitudes nous suivent dans l'avenir comme elles ont fait dans le passé et le présent. Quelles que soient les probabilités de la *réalité* d'une vie future, toutes les probabilités *en cas* d'une vie future sont que tels que nous avons été faits ou que nous nous sommes faits nous-mêmes avant le changement, tels nous entrerons dans la vie à venir; et

que l'avènement de la mort ne produira aucune interruption dans notre vie spirituelle, ni n'influencera notre caractère autrement que tout autre changement important dans notre manière d'exister aurait toujours pu le modifier. Notre principe pensant a ses lois qui dans cette vie sont invariables, et l'analogie doit nous faire admettre d'après les faits de cette vie que les mêmes lois persisteront. Supposer que la main de Dieu opérera un miracle au moment de la mort, qui rendra parfaits tous ceux qu'il voudra faire entrer au nombre de ses élus, c'est un effort d'imagination qu'une révélation dûment prouvée justifierait peut-être, mais c'est une supposition complètement opposée à tout ce qu'il est permis de présumer d'après les lumières de la Nature.